

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre PCCdistribution , et son client (un consommateur, personne physique ou morale, professionnel ou particulier) dans le cadre d'un système de vente à distance, les deux parties les acceptant sans réserve, et prévaudront sur toutes autres conditions.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepte les dispositions suivantes avant de passer commande des produits.

Les client déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, d'être majeur, ne pas être sous tutelle ou curatelle s'il est une personne physique ; ou avoir le pouvoir d'engager la personne morale qu'il représente au titre d'un contrat de vente à distance.

PCCdistribution présente sur son site Internet et/ou par publicité les modèles et les prix des produits proposés à la vente.

Article 2 : COMMANDE

Le client a la possibilité de contacter PCCdistribution par e-mail , par fax ou par téléphone pour passer commande ou pour tout renseignement.

Les paiements par chèque bancaire, par carte bancaire (vente à distance), ou par virement sont acceptés.

Article 3 : PRIX

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprise et hors frais de livraison – (colissimo suivi en sus)

Nous consulter pour les expéditions hors France métropolitaine.

Article 4 : DISPONIBILITE

Nos produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de disponibilité auprès de nos fournisseurs.

En cas d'indisponibilité temporaire ou définitive du produit, PCCdistribution informera son client par téléphone , courrier ou e-mail, le plus rapidement possible.

PCCdistribution s'engage à échanger ou rembourser son client en cas d'indisponibilité définitive du produit commandé.

Article 5 : FACTURATION

Chaque commande est accompagnée d'une facture conforme aux accords passés avec le client.

Article 6 : MODALITES DE LIVRAISON

PCCdistribution expédie par poste la commande à l'adresse indiquée par son client. Le client devra vérifier l'état du colis à réception et signaler éventuellement tout défaut ou dommage au transporteur sous forme de réserves manuscrites et signées. Il devra en informer PCCdistribution le jour même.

En cas d'erreur de livraison tout produit devra être renvoyé dans son emballage d'origine après accord de PCCdistribution. Le produit sera alors renvoyé ou échangé les frais d'expédition seront remboursés, sauf dans le cas où il s'avérerait que le produit repris ne corresponde pas à la déclaration faite par le client.

Les délais de livraison dépendent du type de paiement retenu par le client, la livraison n'intervenant qu'à réception et encaissement du paiement.

Article 7 : PENALITES DE RETARD

Tout retard de règlement de la facture entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, l'application d'une pénalité de retard au taux de une fois et demie le taux légal par mois de retard à compter de l'échéance normale.

Article 8 : MODALITES ET DEFAUT DE PAIEMENT

Le paiement doit correspondre au montant intégral de la facture (frais inclus).

En cas de défaut de paiement et en particulier, en cas d'opposition de la banque sur ordre du client, PCCdistribution se réserve le droit de résilier la vente de plein droit sans avis et sans délai et pourra éventuellement exiger la restitution du produit.

PCCdistribution se réserve le droit de refuser une commande émanant d'un client qui ne se serait pas acquittée d'une commande précédente ou de garder, à titre de clause pénale, les acomptes déjà versés.

Article 9 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux articles L-121-16 et suivants du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de sept jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour. Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1^{er} jour ouvrable suivant.

Le produit renvoyé devra être en parfait état, ne pas avoir servi, et remis dans son emballage d'origine. Il devra être retourné par voie postale en recommandé avec accusé de réception, accompagné de la facture.

Tout produit abîmé ou dont l'emballage serait détérioré ne fera l'objet d'aucun échange ni remboursement.

Article 10 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le matériel et fournitures vendus restent notre entière propriété jusqu'à leur règlement complet et définitif par le client.

Article 11 : GARANTIE ET SERVICE APRES-VENTE

Les conditions de garantie sont liées au respect des conditions d'utilisation des matériels selon les recommandations énoncées dans les modes d'emploi et notices. Le matériel est garanti un an à compter de la date d'achat. La garantie couvre les pièces détachées et la main d'œuvre.

Ne sont pas garantis :

- les appareils ayant subi une intervention hors de notre SAV ou présentant des défauts tels que chocs, sable ou humidité
- le consommable tels que : films, cassettes, batteries, cartes- mémoire etc.
- les appareils endommagés suite à une fausse manœuvre ou une mauvaise utilisation.

Le produit défectueux devra être retourné à PCCdistribution dans son emballage d'origine. Les frais et risques liés au retour du produit défectueux sont à la charge du client.

PCC distribution ne pourra en aucun cas supporter les conséquences de préjudice direct ou indirect subi par le client en cas de panne, quelles que soient l'origine de la panne et la durée d'immobilisation pour la réparation du matériel.

Dans le cas où la réparation de votre appareil n'est pas prise en compte dans le cadre de la garantie, ou en cas de refus du devis de réparation avec restitution du matériel, ou si celui-ci ne présentait aucun défaut de fonctionnement, des frais de gestion et d'expédition vous seront facturés entre 20 et 70 euros TTC.

Dans le cas d'un refus de devis et de non-paiement des frais dans un délai de 6 mois à compter de la date de réception du devis, le matériel est considéré comme abandonné par le client et sera détruit par le réparateur agréé du fabricant conformément aux conditions générales de vente des fabricants. Aucun dédommagement ne pourra être demandé.

Article 12 : CONTESTATIONS OU LITIGE

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal de commerce de Montpellier est déclaré compétent.

**PCCdistribution
BP 11164
34009 MONTPELLIER CEDEX 1**